

Bureau de vote n°1 - Salle des fêtes

Bureau de vote

- 📍 2 Rue Carnot 92150 Suresnes
- ☎ 01 41 18 19 20
- ✉ <https://mesdemarches.suresnes.fr/airform/formulaires/SAISINE>
- 🌐 <https://www.suresnes.fr/>



Informations sur l'accessibilité aux personnes handicapées

Transport et stationnement

- Service municipal de transport adapté entre le domicile et le bureau de vote
- Pas de places de parking au sein de l'établissement
- Places de parking à proximité comprenant des places adaptées et réservées

Entrée

- Entrée bien visible
- Porte manuelle battante
- Largeur d'au moins 80 cm
- Présence de 7 marches montantes pour atteindre l'entrée
- Marches sécurisées et équipées d'une ou plusieurs mains courantes
- Pas de rampe
- Présence d'un ascenseur PMR
- Présence d'une entrée dédiée aux personnes en situation de handicap :
Ascenseur dédié à coté de l'entrée principale

Accueil et équipement

- Le bureau de vote est équipé d'un isolement adapté (largeur mini : 1m et hauteur de la tablette entre 0,70m et 0,80m)
- Toilettes adaptées

Commentaire

- La Ville de Suresnes veille à garantir l'accessibilité de ses bureaux de vote en proposant des lieux adaptés et en formant le personnel aux besoins spécifiques des électeurs.
Un service de chauffeur peut également être sollicité pour accompagner les personnes jusqu'à leur bureau de vote.
Les machines à voter sont équipées d'un système audio permettant aux personnes malvoyantes ou non-voyantes d'exprimer leur vote en toute autonomie. Les boutons peuvent également être abaissés pour les électeurs qui en ont besoin.